



Livre Blanc

Compliance & maîtrise des risques
des communes

Urban Conseil Avocats Associés





Ce livre blanc vise à sensibiliser les élus locaux à la compliance, et à montrer comment le cabinet Urban Conseil peut aider à son déploiement dans les communes de toute taille, améliorant ainsi la qualité de service rendu aux habitants.

La compliance : qu'est-ce que c'est ?

La compliance désigne l'ensemble des processus mis en place pour garantir qu'une organisation ou une collectivité respecte les lois, règlements et normes qui lui sont applicables.

Dans le cas d'une commune, la compliance porte sur les sujets suivants :

- **Respect des obligations légales et réglementaires** : marchés publics, urbanisme, ressources humaines, normes environnementales, etc.
- **Prévention de la corruption** : en application de la loi Sapin II.
- **Transparence et éthique** : bonne gestion des finances publiques et des délégations de service public.
- **Protection des données personnelles** : conformité avec le RGPD, même dans les petites collectivités.
- **Relation avec les usagers** : supports d'information municipales, gestion des réclamations/demandes.

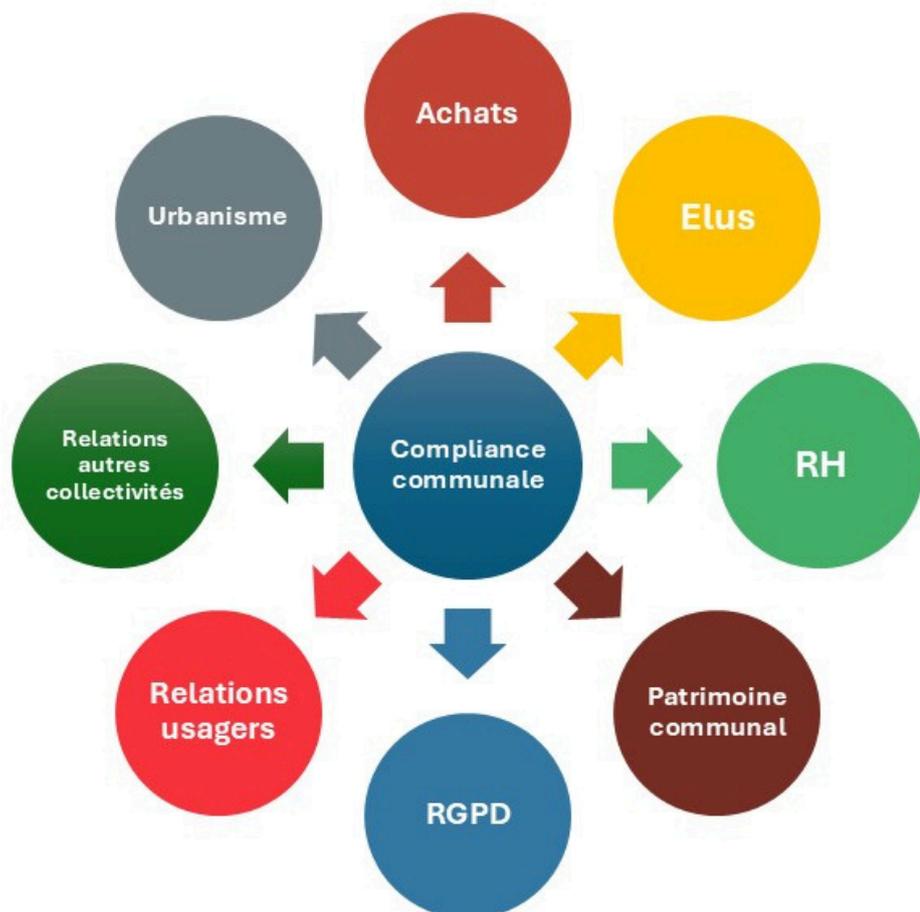


Pourquoi adopter une politique de compliance ?

Les communes sont souvent perçues comme éloignées des enjeux juridiques et administratifs qui concernent les grandes métropoles, les régions ou les départements.

Elles sont **pourtant soumises aux mêmes obligations** en matière de transparence, d'éthique et de gestion des risques. Dans ce contexte, la mise en place d'une politique de compliance devient essentielle pour prévenir les risques juridiques, financiers et d'image.

La compliance vise également à procurer une **meilleure efficacité de l'action des services**, et donc un **gain de temps** pour les personnels et les élus.





Les bénéfices de la compliance



Réduction des risques juridiques et financiers

En évitant les erreurs de gestion et les non-conformités (en matière de marchés publics, d'urbanisme...), une commune minimise les risques de sanctions financières et d'enquêtes administratives.



Renforcement de la confiance des citoyens et amélioration de la relation avec les usagers

Une commune engagée dans la compliance renforce la confiance de ses administrés qui perçoivent une gestion publique plus transparente et éthique. Cela permet de fluidifier les échanges avec les usagers.



Optimisation de la gestion des ressources publiques

La mise en place de contrôles efficaces permet d'améliorer la gestion budgétaire, d'éviter les gaspillages, et de s'assurer que les fonds publics sont utilisés de manière appropriée.



Valorisation de l'image de la commune

Une commune respectueuse des normes renforce son attractivité pour les partenaires économiques et institutionnels, favorisant ainsi des collaborations et des subventions potentielles.



Le cabinet Urban Conseil vous accompagne dans la compliance avec une méthode adaptée

Notre cabinet, spécialisé en droit public, propose une **démarche simplifiée et graduelle**, conçue spécifiquement pour les communes de moins de 10 000 habitants.

L'objectif est de fournir un **accompagnement personnalisé** qui intègre à la fois un **diagnostic** de votre situation actuelle et une mise en œuvre progressive des **bonnes pratiques** au moyen de trames et **modèles fournis** par nos soins, mobilisables à tout moment grâce à une **Data Room dédiée et sécurisée**.

Nous articulons notre intervention autour de **cinq grandes étapes**, afin d'installer une politique de compliance durable et adaptée à vos besoins.



Étape 1 : Diagnostic initial de conformité

Nous réalisons un audit complet de la situation de la commune, incluant l'examen de vos process actuels (gestion des marchés publics, urbanisme, gestion des données personnelles, etc.) et l'identification des éventuels risques ou non-conformités. Cette analyse permet de dresser un état des lieux précis.

Exemples de prestations incluses dans le diagnostic

- ✓ Vérification des délibérations et arrêtés structurels (délégations)
- ✓ Analyse de la politique d'achats
- ✓ Étude des modèles d'actes d'urbanisme (permis, refus, conformité...)
- ✓ Audit du tableau des effectifs et des fiches de poste

Étape 2 : Élaboration d'un plan d'action sur-mesure

Sur la base du diagnostic, nous proposons un plan d'action adapté aux réalités de votre commune. Nous priorisons les actions à entreprendre en fonction des risques identifiés, tout en tenant compte de vos ressources humaines et budgétaires. Ce plan est conçu pour être mis en œuvre de manière pragmatique et progressive, avec des outils simples et efficaces.

Exemples de prestations incluses dans le plan d'action

- ✓ Elaboration d'un plan d'action et désignation du "référént compliance"
- ✓ Priorisation des mesures à prendre selon l'urgence
- ✓ Planning de déploiement des actions de conformité



Étape 3 : Mise en place des outils et procédures de conformité

Nous fournissons des outils adaptés à votre taille et à vos besoins spécifiques, comme des **check-lists** pour le suivi des marchés publics, des **trames et modèles d'actes**, des fiches de traçabilité ou des protocoles pour la gestion des données personnelles. Tous les livrables sont ensuite mis à disposition sur une **Data Room dédiée** : **notre approche vise à rendre la compliance accessible, sans alourdir la charge administrative.**

Exemples d'outils et de procédure de conformité

- ✓ Guide d'achats publics : check-list des risques par marchés, CCAP type
- ✓ Élaboration des fiches de postes
- ✓ Lancement procédure de recensement des chemins ruraux
- ✓ Arrêtés et courriers types urbanisme/police administrative

Étape 4 : Formation et sensibilisation des élus et agents municipaux

La sensibilisation est une étape clé dans la réussite de votre démarche de compliance. Nous formons les élus et les agents municipaux aux enjeux de la conformité légale et réglementaire, en les accompagnant dans l'appropriation des outils mis en place. Les formations sont conçues pour être pratiques et orientées vers les situations que vous rencontrez au quotidien.

Exemples de prestations de formation des élus et agents

- ✓ Formation présentielle des élus et agents
- ✓ E-learning
- ✓ Guide pratique et déontologique élus/agents

Étape 5 : Suivi et accompagnement régulier

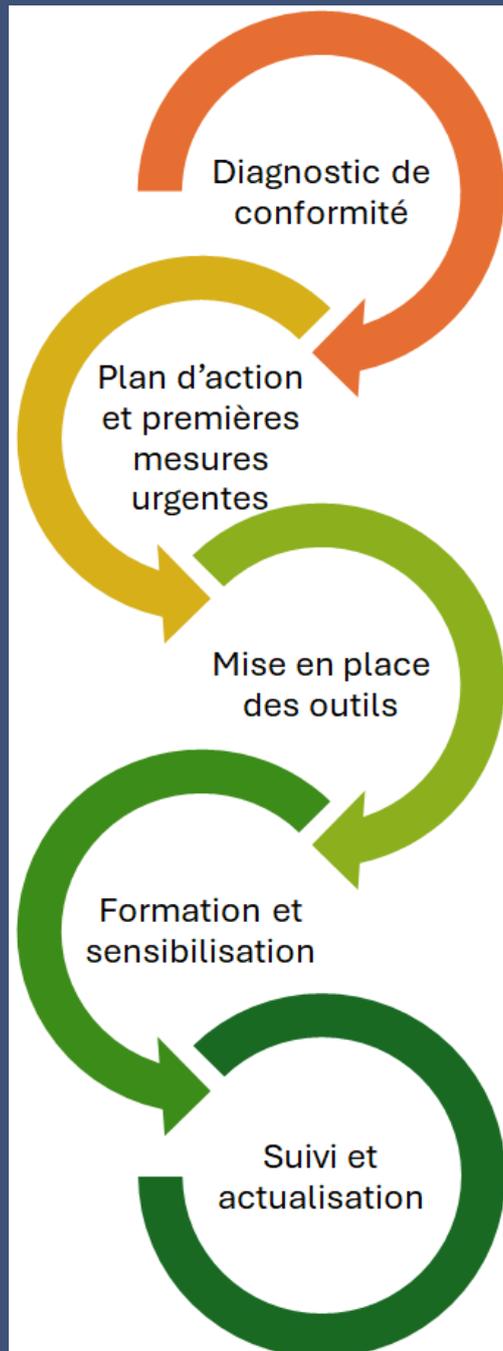
La conformité est une démarche continue. Nous proposons un suivi régulier sur 18 mois afin de vous assurer que les procédures mises en place sont bien respectées, tout en ajustant les pratiques en fonction des nouvelles exigences légales ou des évolutions internes à la commune. Ce suivi permet d'assurer une amélioration continue des processus et de maintenir un haut niveau de conformité.

Exemples d'outils de suivi et d'accompagnement

- ✓ Visio-conférence trimestrielle de suivi
- ✓ Actualisation de la carte des risques
- ✓ Retours d'expériences et ajustement des pratiques
- ✓ Mise à jour des process ou modèles en fonction de l'actualité juridique

Process résumé et planning

6
mois



18
mois



Des experts à vos côtés

Créé il y a plus de 10 ans, le cabinet d'avocats Urban Conseil bénéficie d'une **expertise reconnue** dans l'accompagnement des collectivités.

Ce livre blanc est le **fruit de notre expérience** dans le traitement des problématiques communales au quotidien.

Vos référents compliance



Sébastien Bourillon



Florence David



Cédric Drouin

Avocats associés



Urban Conseil vous accompagne grâce à des outils simples et des solutions adaptées à vos besoins.

Contactez-nous pour un premier diagnostic de conformité.



urban conseil



contact@urban-conseil.com



09 72 47 43 04

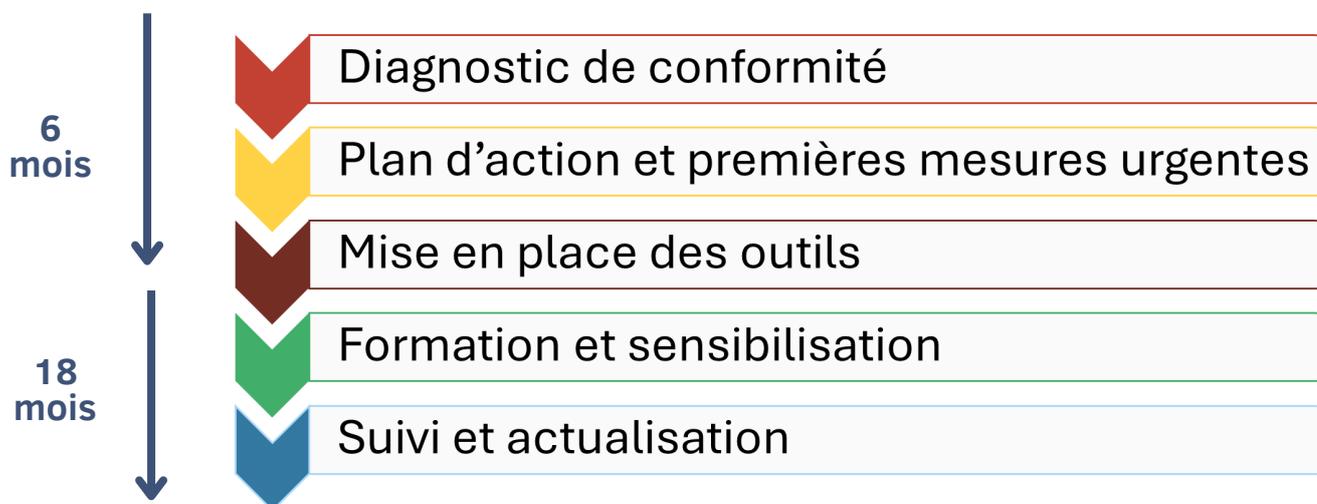


129 rue Servient 69003 LYON
52 rue J. Brenier 38200 VIENNE



www.urban-conseil.com

Tarifs 2025



Forfait initial 1 500€ HT

(Au lancement de la mission)

+

Abonnement 300€ HT/ trimestre

(Engagement 24 mois)



contact@urban-conseil.com



09 72 47 43 04



129 rue Servient 69003 LYON
52 rue J. Brenier 38200 VIENNE



www.urban-conseil.com